



Tél. 05 61 81 61 42
Fax 05 61 81 59 59

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DÉCEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 21 décembre 2023 à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montgaillard-Lauragais, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie sur convocation en date du 15 décembre 2023, adressée par Monsieur Bruno MOUYON, Maire.

Présents : - ALASSET Mathieu - AMARGIER Stéphane – DANIAU Jean-Louis- LAC Cédric - LECABEC Véronique - MARQUIÉ Ghislaine -MOUYON Bruno - TESTÉ Sylvie -

Absents excusés :

ALIBERT Florent

LAURENT Mélissa

BARON Alain

THÉRON Fabrice.

CASTAN Thierry avec procuration à MARQUIÉ Ghislaine

RAOUL Jérôme avec procuration à MOUYON Bruno

HENRI Rosane avec procuration à TESTÉ Sylvie.

Secrétaire de séance : AMARGIER Stéphane.

Ordre du jour :

- 1-Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23/11/2023
2. Circulation : présentation de l'arrêté de limitation de vitesse dans le secteur du lotissement Bellevue
3. Circulation : projet de circulation dans village – point d'étape
4. Ressources humaines : ouverture d'un poste permanent d'adjoint d'animation
5. Ressources humaines : saisine du CST pour la participation de l'employeur à la mutuelle et prévoyance
6. Ressources humaines : prime de pouvoir d'achat
7. Ressources humaines : cadeaux de fin d'année des agents
8. Préfecture-Direction Départementales des Territoires : établissement des zones d'accélération des énergies renouvelables en Haute-Garonne.
9. Questions diverses.

Ouverture de la séance à 20h00.

Quorum atteint : 08/15.

1-Validation du PV du conseil municipal du 23/112023 : point ajourné

2- Circulation : présentation de l'arrêté de limitation de vitesse dans le secteur du lotissement Bellevue

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que pour des raisons de sécurité et au vu de l'extension de la partie agglomérée en bordure de la RD 97 B, il convient de modifier la limite de l'agglomération située sur la RD 97 B.

Il présente donc l'arrêté de limitation de vitesse dans le secteur du Lotissement BELLEVUE.

3- Circulation : projet de circulation dans village – point

Monsieur le Maire rappelle qu'un devis de la Société SIGNAUD-GIROD été signé en septembre 2023 suite au Conseil Municipal du 20 juillet 2023.

Il indique qu'il conviendra de procéder par tranches l'installation des panneaux signalétiques et autres équipements. Messieurs BARON et AMARGIER travaillent sur ce dossier.

4- Ressources humaines : ouverture d'un poste permanent d'adjoint d'animation : délibération 51-10-2023

Monsieur le Maire expose que compte tenu de des besoins du service, il convient de renforcer les effectifs du service.

Il propose la création d'un emploi d'adjoint territorial d'animation à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 26.40 heures pour occuper les fonctions d'animation au périscolaire et assurer la maintenance des locaux à compter du 22/12/2023.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière ANIMATION au grade d'adjoint territorial d'animation.

Le Conseil Municipal sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide de valider la création d'un poste permanent d'adjoint d'animation.

| | | | |
|----------------------------------|-----------|-------------------------|----------|
| Voix pour | 11 | Dont procuration | 3 |
| Voix contre | | Dont procuration | |
| Abstentions | | Dont procuration | |
| Ne prend pas part au vote | | Dont procuration | |

Procurations : de CASTAN Thierry à MARQUIÉ Ghislaine, de RAOUL Jérôme à MOUYON Bruno, d'HENRI Rosane à TESTÉ Sylvie.

5- Ressources Humaines : saisine du CST pour la participation de l'employeur à la mutuelle et la prévoyance : 11 voix pour dont 3 avec procurations

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à saisir le Comité Social Territorial du CDG 31 au regard du point 14 présenté et exposé lors du Conseil Municipal du 23/11/2023 concernant la participation de l'employeur à la mutuelle et à la prévoyance.

Il s'agit de proposer une participation hebdomadaire par agent de 7 € pour la prévoyance et de 15 € pour la mutuelle dans le cadre de contrat labellisé.

Les membres du Conseil Municipal valident à l'unanimité des membres présents cette saisine.

6 – Ressources Humaines : prime du pouvoir d'achat : 11 voix pour dont 3 avec procurations

Monsieur le Maire rappelle que les modalités de cette prime avaient été exposées lors du précédent Conseil municipal du 21/12/2023 (point 15)

Il s'agit à présent de se positionner sur le principe du versement de cette prime.

Les montants attribués et le projet de délibération seront soumis au CST après étude de l'impact sur le BP 2024.

Les membres du Conseil Municipal valident à l'unanimité des membres présents le principe du versement de la prime du pouvoir d'achat.

7 – Ressources Humaines : cadeaux de fin d'année des agents : 11 voix pour dont 3 avec procurations

Monsieur le Maire propose d'offrir aux agents des bons d'achat de fin d'année.

Afin de promouvoir le commerce local, il est proposé de d'attribuer 2 bons d'achat de 40€ par agent à utiliser chez des commerçants locaux.

Les membres du Conseil Municipal valident à l'unanimité des membres présents l'attribution de ces bons d'achat.

8 – DDT : établissement des zones d'accélération des énergies renouvelables en Haute-Garonne procurations

Monsieur le Maire présente les attendus de la loi d'accélération des énergies renouvelables du 10/03/2023, les données et les ressources mobilisables ainsi que le dispositif d'accompagnement par la DDT.

Des interventions ont eu lieu sur le territoire du PETR, de la Communauté de Communes et de Toulouse Métropole en 2023.

La population est invitée à donner son avis en mairie d'ici la fin du mois de janvier.

9- Questions diverses : pas de questions diverses

La séance est levée à 21h50.

Le Maire, Bruno MOUYON



Le secrétaire de séance, Stéphane AMARGIER